

Accueil>Registres fonciers, du commerce et d'insolvabilité>Registres fonciers dans les pays de l'UE

Registres fonciers dans les pays de l'UE

La présente partie offre un aperçu du registre foncier irlandais.

Qu'offre le registre foncier irlandais?

Le [registre foncier irlandais](#) est administré et mis à jour par l'[Autorité irlandaise d'enregistrement des biens fonciers](#), l'organe officiel chargé de l'enregistrement foncier en Irlande.

Vous trouverez des données **juridiques** et **factuelles** dans le registre foncier irlandais.

Chacun des titres archivés est divisé en trois parties:

la première partie décrit la **localisation géographique** du bien sur une carte numérique et son régime foncier (pleine propriété ou bail emphytéotique);

la deuxième partie contient les **noms et adresses** des propriétaires enregistrés ainsi que la nature du titre juridique;

la troisième partie présente les **obligations juridiques** (hypothèques, location à bail) affectant le bien.

L'accès au registre foncier irlandais est-il gratuit?

Le registre foncier irlandais est un registre «ouvert». Il n'existe donc aucune restriction quant à l'utilisation du service. L'[Autorité d'enregistrement des biens fonciers](#) ne facture aucun frais pour y accéder.

Toutefois, l'**utilisation effective** du service est facturée, à des tarifs présentés dans l'ordonnance sur les tarifs officiels en vigueur. Le paiement peut se faire par voie électronique ou manuelle.

Le **service d'abonnement** au registre foncier irlandais nécessite:

un compte de crédit prépayé;

un identifiant et un mot de passe personnels;

la configuration d'un accès de sécurité approprié.

Dès à présent, vous pouvez souscrire au service du [registre foncier irlandais](#) directement auprès de l'[Autorité d'enregistrement des biens fonciers](#) ou par l'intermédiaire d'un certain nombre de prestataires de services intermédiaires du secteur privé.

Le [registre foncier irlandais](#) compte actuellement plus de 14 000 utilisateurs et plus de 3 millions de transactions sont effectuées chaque année par le service en ligne.

Comment interroger le registre foncier irlandais?

Le registre foncier irlandais peut être interrogé de différentes manières, notamment par:

le numéro officiel du titre;

l'adresse postale du bien foncier;

la navigation sur la carte en ligne;

la sélection d'une zone sur la carte;

la saisie des coordonnées géographiques du bien.

Historique du registre foncier irlandais

Le système de registre foncier utilisé actuellement en Irlande a été **créé en 1892**. S'appuyant sur un registre «ouvert» garanti par l'État, il a été conçu pour remplacer progressivement le système d'enregistrement des actes qui était utilisé depuis 1707.

Liens connexes

[Service européen d'information foncière](#), [Portail des sites web du Gouvernement irlandais](#), [Autorité irlandaise d'enregistrement des biens fonciers](#),

[Services en ligne du registre foncier irlandais](#)

Dernière mise à jour: 12/11/2018

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.